

Bonnes
vacances



LE PETIT
SERRIÉROIS



N°67 - édition unique 2023

Rédigé par la Commission communale chargée de la Communication

LES MOTS DU MAIRE

Entre les différents événements arrivés depuis le bulletin 2022 lesquels retenir ?

Il y a les traditionnels : incivilités en série entraînant des dépenses parfois importantes (plafond des halles de la mairie détruit, toilettes au Point-Vert cassées, bacs ordures brûlés, toilettes sèches vandalisées).

Il y a les embarras causés par les travaux dans les différentes rues, plus pour longtemps ; la fin est proche.

Il y a les différentes animations mises en place : théâtre, fête du jeu, piano itinérant à l'école, les expos de véhicules anciens, la « Color Fun » d'Enfance et Loisirs. Merci à toutes les associations qui vous invitent à ces manifestations et à l'équipe de **David Renaud** qui est en charge de ces questions à la mairie.

Il y a eu le week-end de nettoyage de la commune : les enfants de l'école le vendredi après-midi et « l'ensemble » de la population le samedi matin. Merci aux enseignants qui ont répondu à l'appel de **Denise Vollat** adjointe à l'environnement. Merci également aux conseillers municipaux qui ont accompagné les enfants. Nous pourrions nous éviter ces journées si les gens respectaient leur environnement, mais ce n'est malheureusement pas le cas !

Il y aura la soirée cinéma de plein air, le passage du Tour cycliste du Valromey et le feu d'artifice pour lequel nous avons besoin de volontaires pour assurer la gestion des parkings. N'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie.

Je vous souhaite un bel été.

Daniel Béguet, Maire

PÉRIODICITÉ DU PETIT SERRIÉROIS

Comme vous avez pu le remarquer, pas de de parution du Petit Serriérois au printemps.

Dorénavant, notre journal communal ne paraîtra uniquement qu'en été. Les raisons sont multiples : articles identiques/répétitifs au fil des années, un timing serré entre l'édition d'automne et le bulletin municipal annuel qui nécessite un temps de préparation en amont plus long, etc.

Pour toutes informations sur la vie du village, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook, à consulter notre site internet ou notre panneau lumineux.

WANTED MAITRE-NAGEUR

Tu es bon nageur et tu as plus de 18 ans ?

La municipalité te propose un partenariat. Nous finançons ton diplôme de maitre-nageur et en échange, tu t'occupes de la surveillance de la baignade du Point-Vert pendant deux étés, entre juillet et août. (35heures/semaine et rémunération intéressante)

Si tu es intéressé, n'hésites pas à contacter la mairie.

Informations :

04 74 36 70 04

contact@mairie-serrieresdebriord.fr



FEU D'ARTIFICE

Le **22 juillet** prochain, le feu d'artifice du Point-Vert sera au rendez-vous suivi du bal de l'été !

Face au succès grandissant de cet événement et sa renommée qui va bien au-delà de notre territoire, nous allons accueillir un flot conséquent de visiteurs pour la plupart véhiculés.

Comme en 2022, nous déployons un dispositif d'envergure pour permettre le stationnement des véhicules et la circulation des piétons dans les meilleures conditions possibles.

Ce jour-là, le trafic dans le village sera dense et plus compliqué qu'habituellement. Il est donc vivement conseillé de descendre à pieds ou en vélo en empruntant la voie réservée à cet effet sur le chemin du Point Vert qui sera éclairé jusqu'à tard dans la nuit. La circulation motorisée (voiture, moto, etc.) sur cette portion se fera dans le sens unique de la descente et pour remonter au village il faudra suivre l'itinéraire secondaire indiqué.

Le stationnement sur le site se fera exclusivement dans les deux champs situés à proximité de la piste, en marche arrière et le plus serré possible pour gagner un maximum de place, chacun sera invité à bien respecter ces consignes.



Vous imaginez bien que toute cette organisation ne peut être satisfaite que par la présence du plus grand nombre. Le conseil municipal est entièrement mobilisé, les associations vivement invitées à nous épauler. La présence de bénévoles "privés" serait un plus très appréciable. A l'heure de cette rédaction, il y a encore trop peu de volontaires.

Si tout se passe bien, notre village brillera et nous serons collectivement fiers mais si nous ne sommes pas assez nombreux pour être à la hauteur, il est fort à parier que ça sera le bazar, que nous serons épuisés et déprimés, et que la critique ne nous épargnera pas, et personne n'a envie de tout ça. Aussi venez grossir nos rangs !

Les feux d'artifice ne vous passionnent pas ? Vous déprimez seul devant votre télé ? La meilleure chose à faire est de sortir voir du monde, le job n'est pas compliqué et loin d'être monotone. A la fin quelle satisfaction d'avoir été utile !

Inscrivez-vous en Mairie sur le temps et le créneau qui vous conviennent dès 17h00 et jusqu'à la fin de la fête.

04 74 36 70 04 - contact@mairie-serrieresdebriord.fr

VILLAGE PROPRE

Le vendredi 2 juin après-midi, avec les enfants de l'école et des bénévoles a eu lieu la deuxième demi-journée de nettoyage. Comme l'an passé les enfants étaient surpris par les déchets trouvés. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par la municipalité.

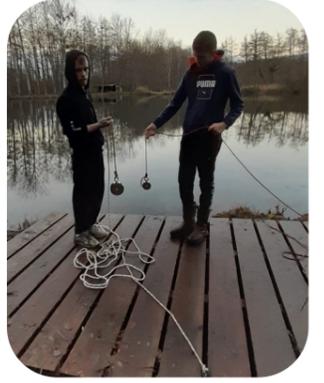
Le samedi 3 juin matin, avec l'aide des Serriérois et des associations, l'opération s'est poursuivie. Moins de déchets ramassés mais toujours des dépôts sauvages !



Profitons de cette tribune pour remercier les promeneurs du village qui partent en balade équipés de sacs poubelles et ramassent ça et là les déchets sauvages que d'autres ont laissés, volontairement ou pas... Un grand merci pour ce civisme qui tend à manquer.

Il faut aussi souligner une action spontanée de quelques messieurs qui passent une partie de leur temps libre au lac pour s'adonner à la pêche à l'aimant, une pratique qui permet de capturer tous les déchets métalliques engloutis au fond du lac.

Cette pêche est hélas souvent fructueuse et il est déplorable de constater autant de débris dans un endroit aussi apaisant et naturel.



TRAVAUX



Lors de la lecture de cet article, les travaux de voirie sont terminés ! Finis les désagréments de routes barrées, feux tricolores interminables, bruits, etc.

Certes, cela vous a sûrement dérangé mais ces travaux étaient nécessaires afin d'améliorer l'assainissement de la commune, le réseau d'eau potable et de défense incendie.



Ces travaux "visibles" sont sans compter ceux "invisibles" réalisés quotidiennement par les ouvriers communaux qui font le nécessaire afin que notre village s'embellisse.

Nous avons également réalisés la mise en place de containers pour permettre l'extension et la rénovation des vestiaires du foot, ces travaux devraient être terminés courant juillet, permettant au FCSV de redémarrer une nouvelle saison à partir de fin août 2023, en espérant que ces changements les accompagnent pour réaliser une aussi belle saison que celle qui vient de s'achever.

Nous profitons de ces travaux au stade Jean Christin pour réhabiliter les WC publics permettant l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Nous réalisons actuellement un travail d'étude et d'échanges avec différents services d'état et du département pour la réalisation de notre future station d'épuration (STEP).

Nous avons visité plusieurs stations d'épuration dans les départements de l'Ain et de l'Isère, discuté avec les concepteurs et les exploitants afin de mieux cerner la filière de traitement adaptée à notre commune.

Les études concernant le dossier de "chutes de rochers" sont toujours en cours, des sondages ont été réalisés sur différents terrains. Ce dossier important de sécurisation devrait se concrétiser d'ici la fin du mandat, en 2026.

Nous avons également réalisé quelques travaux du côté du camping avec la mise en place d'une bâche incendie et d'un éclairage LED.

DYSFONCTIONNEMENTS LIÉS À L'INSTALLATION DE L'ANTENNE

Les services d'État ont décidé de mettre en place une antenne pour les réseaux mobiles (multi-opérateurs) au stade du Charmieux. L'opérateur chargé de ce dossier est Free Mobile.

L'antenne positionnée sur le parking du stade du Charmieux est opérationnelle depuis le 15 mai 2023 réduisant les "zones blanches" sur notre territoire.

Hormis le désagrément visuel rapporté par certains d'entre vous, elle a engendré plusieurs perturbations sur les réseaux mobiles et également sur la réception télé. Nous sommes intervenus auprès de Free pour leur remonter les différents problèmes. Des réglages sont toujours en cours.

Concernant la télévision, le déploiement de la téléphonie mobile peut être à l'origine de perturbations de la TNT. Les émissions des stations radioélectriques dans les bandes 700 MHz et 800 MHz peuvent provoquer des brouillages sur les équipements installés chez les usagers de la TNT. L'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) agit dans le cadre des conditions d'utilisation des fréquences radioélectriques dans les bandes 700 MHz et 800 MHz fixées par l'Arcep qui contraint les opérateurs de téléphonie mobile à remédier dans les meilleurs délais aux brouillages de la réception de la TNT dont ils sont responsables.

Dans ce cadre, l'ANFR est chargée de recueillir les réclamations des usagers de la TNT, de définir la cause des brouillages et instruire les remédiations auprès des opérateurs de téléphonie mobile responsables des perturbations.

De ce fait, si vous avez des problèmes de réception avec votre antenne râteau, nous vous invitons à déposer une réclamation auprès de l'ANFR au **0970 818 818** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

En outre, si certains d'entre vous ont des problèmes de téléphonie (coupures intempestives, etc.), vous pouvez nous faire remonter vos dysfonctionnements en mairie afin de les transmettre à notre interlocuteur. Pour cela, vous devez nous indiquer l'opérateur impacté, l'adresse de l'incident, la date de début de l'incident, le type d'incident (problème de voix, de data, en réception, en émission) avec une description du dysfonctionnement constaté.



NOUVEAU COMMERCE - BOUCHERIE Bibi & Romane

Après plusieurs mois de fermeture, la boucherie charcuterie de Serrières-de-Briord a rouvert ses portes le 4 avril dernier.

« Bibi et Romane » tous deux attachés à leur région se sont associés pour faire revivre cette affaire.

Bibi, **Charles Chevillard**, devenu « Maître artisan » a commencé comme apprenti traiteur chez Jean Gaudimier à Briord, puis apprenti boucher chez Paul à Serrières de Briord et salarié d'Eric Albert, le successeur de Paul. Il s'est installé à son compte, il y a 9 ans, comme boucher charcutier à Marlieux.

Personne à Serrières n'avait oublié sa bonne humeur, sa gentillesse et sa serviabilité !

Romane Gagneux, diplômée en agroalimentaire et technico commerciale depuis 5 ans, a décidé de se lancer dans cette nouvelle aventure. Elle a été formée pendant 6 mois à la boucherie de Marlieux.

Ils proposent des produits de qualité et travaillent toujours avec les mêmes éleveurs ! 90% de leurs produits sont de fabrication maison. Ils sont aussi traiteur sur demande pour des événements !

Il savaient qu'ils étaient attendus, mais ils n'avaient pas imaginé un tel succès !

Aussi, ils tiennent à remercier chaleureusement leurs clients pour leur confiance, leur patience et leur gentillesse !



L'ECHO DU NANT

Une saison musicale pleine de diversités

Après trois années plutôt calmes, nous avons mené cette saison différents projets afin de redynamiser l'association.

🎵) Zanimots Jazz Orchestra

Le premier projet et le plus important pour nous était de faire découvrir à nos élèves que la pratique musicale ne se fait pas uniquement en cours ou en solo dans son coin, mais aussi de manière collective sous forme d'ensemble. La musique est faite pour être partagée, transmise, quelque soit le niveau instrumental et l'âge.

Un projet né suite à la rencontre de **Samuel Jaeger**, d'une envie commune de le mettre en place. Et nous voilà partis pour l'aventure accompagnés du trio « Zanimots ». Le projet deviendra « Zanimots Jazz Orchestra » avec la participation d'une vingtaine de nos élèves regroupés en 6 ensembles. Les groupes ont été intégrés au répertoire existant du trio. Le déchiffrage des morceaux a débuté fin février, avec trois répétitions de groupes sous la tutelle de nos professeurs, deux répétitions avec Samuel, une grande et unique répétition avec le trio pour une représentation le samedi 13 mai 2023 à l'occasion de la manifestation « Fêtes vos jeux ».

La représentation a enchanté petits et grands, les musiciens et le public curieux de découvrir l'univers « Zanimots », le tout aux sons et aux rythmes de jeux de mots, de blues, de swing, d'une diversité instrumentale et d'animaux bien évidemment.



🎵) Notre belle « Marseillaise »

Le deuxième projet était de réunir assez de musiciens afin de participer de nouveau aux commémorations des deux guerres et ainsi, faire raisonner notre hymne national accompagné de nos amis les Clairons de Lhuis. Au total une quinzaine de musiciens étaient présents sur les communes de Groslée-Saint-Benoit et Lhuis.

🎵) Jardin musical

Troisième projet, le « jardin musical » qui consistait à mettre en place des petits temps de musique accompagnés de contes, comptines pour les plus jeunes (0 à 3 ans). Il a démarré timidement en raison de la difficulté à trouver un créneau horaire qui convienne à chacun. Nous terminons l'année en ayant proposé 3 séances sur les mois de juin/juillet. Nous pensons le mettre en place de manière plus régulière dès la rentrée.

🎵) Rencontre d'un virtuose

Grâce au festival « TransRhône », nous avons eu la chance de rencontrer **Pascal Gallet**, pianiste classique de renommée mondiale et enseignant dans les conservatoires de Paris et Marseille. Après son intervention musicale dans les écoles de Briord, Montagnieu et Serrières-de-Briord fin mai à bord de sa remorque, il reviendra le **12 juillet** sur notre commune pour déambuler avec son piano. Deux de nos élèves et un de nos professeurs auront le plaisir de jouer à ses côtés. Les répétitions ont été un moment d'échange convivial débordant de pédagogie, de partage musical et de bonne humeur. Une expérience enrichissante pour nos participants.



La saison musicale et théâtrale de l'association arrive à sa fin. Nous préparons d'ores et déjà la rentrée prochaine. Un ensemble musical composé d'élèves, de musiciens extérieurs verra le jour. Une manifestation théâtrale sera mise en place. Restez attentifs, vous en saurez plus au cours du premier trimestre.

Notez dès à présent dans vos agendas :

- * du 04 au 10 septembre : inscriptions
- * du 12 au 16 septembre : cours d'essais

Bon été à tous
L'équipe de L'ÉCHO DU NANT

Contact
07 83 83 32 62
lechodunant@orange.fr



Après le succès du premier semestre, la saison culturelle de l'association "En Grangeons La Musique" se poursuit en rapprochant davantage le public de lieux surprenants tels que le Gîte "Goutte la Vie" à Cerin, l'atelier de **Mireille Belle**, une sculptrice à Belley, et le Château du Molard à Saint-Sorlin-en-Bugey. Ces endroits riches en patrimoine et animés par des acteurs locaux sont mis en valeur à travers des événements de haute qualité. Pour le second semestre, de juillet à décembre, ce sont encore près de neuf concerts dans le Sud Bugey, et parfois même en Nord Isère.

Dans une ambiance toujours conviviale et joyeuse, cette approche originale permet au public de découvrir des artistes dans des lieux de proximité plutôt que dans les traditionnelles salles de spectacle. Ces rencontres uniques entre artistes et public sont souvent accompagnées de repas partagés à la fin des spectacles, pour ceux qui le souhaitent. Ce sont de belles occasions de faire des rencontres enrichissantes et de se régaler les yeux et les oreilles ! Et en nouveauté pour 2023 : une journée "festival" avec trois concerts qui se dérouleront dans la ville de Brangues en septembre !

Voici la programmation (pour plus d'infos : www.engrangeonslamusique.fr) :

Dimanche 02 juillet - 17h00

Atelier de la sculptrice Mireille Belle - 20 rue de Savoie, Belley (01)

Trio Lélé, Musiques sans Frontières

Visite expo à partir de 15h00 ou après le concert.

Buvette - suivi d'un repas partagé

En extérieur. Repli en intérieur si pluie.

Vendredi 28 Juillet - 21h00

Gîte Goûte La Vie - Cerin, Marchamp (01)

Petite Lucette - Guinguette festive !

Buvette et petite restauration dès 19h00

En extérieur. Repli en intérieur si pluie.

Samedi 09 Septembre - la journée à Brangues (38)

BrangaZic Festival !

Buvette et restauration

Tous les spectacles sont à l'abri de la pluie

🌀 **15h30, à la Ferme du Clos Doré :**

L'Orchestre Cucurbital, Musique végéto-cucurbitale

🌀 **18h00, à la Tour des Saveurs :**

Peau d'Arbre, conte charpenté pour bois & contrebasse

🌀 **21h00 à l'église :**

Duo Niséis, musiques à cordes sensibles

Samedi 07 Octobre - 19h15

Salon de musique Appassionata - La Bardelière, Corbelin (38)

Duo Hérédis, musique classique

Mercredi 25 Octobre - 15h15 (vacances scolaires)

Salle des fêtes - Villebois (01)

Spectacle jeune public à voir en famille : La Boîte à Bretelles

Samedi 18 Novembre - 19h15

Château du Molard, Lycée de Saint-Sorlin en Bugey (01)

BD Concert : "Là où vont nos pères"

Dimanche 03 Décembre - 17h00

Salle des fêtes - Brégnier-Cordon (01)

Concert « Juste Symphonique » par l'Ensemble Orchestral en Calade

Buvette

Côté scolaire, En Grangeons La Musique propose « Le MusiLab d'Hérédis » : de la maternelle au lycée, des interventions musicales, ludiques et pédagogiques sous forme d'ateliers adaptés à l'âge des enfants et encadrés par le duo Hérédis avec **Marwane Champ** au violoncelle et **Maud Le Bourdonnec** au piano. Ces interventions se dérouleront entre le 02 au 06 octobre 2023 sur la demande des écoles. N'hésitez pas à contacter l'association !

En attendant de vous retrouver pour ce nouveau semestre de festivités, portez-vous bien !



Petite Lucette



Orchestre Cucurbital



Duo Niséis



La Boîte à Bretelles



Duo Hérédis



Là où vont nos pères



Ensemble Orchestral en Calade

Contact

Jean-Claude Guerre : 06 27 54 74 57

communication@engrangeonslamusique.fr

Facebook : En Grangeons La Musique

OPTIMISTIC FESTIVAL

L'OPTIMISTIC FESTIVAL S'ADAPTE À LA PROBLÉMATIQUE DES NUISANCES SONORES ET MET LE CAP SUR UNE DEUXIÈME ÉDITION ENCORE PLUS RICHE ARTISTIQUEMENT

En septembre dernier, la première édition de l'Optimistic Festival fut une belle réussite. Trois jours et deux soirées de concerts ont permis la représentation de plus d'une trentaine d'artistes offrant à découvrir la musique électronique dans toute sa diversité. L'accent mit par l'organisation sur le respect du lieu et sur la bienveillance entre les participants a permis de voir se dérouler le week-end sans aucun incident parmi le public et de laisser le terrain du Point-Vert encore plus propre que ce qu'il n'était auparavant.

Seule la question des nuisances sonores, qui furent malheureusement démesurées le premier soir, reste comme une tâche au tableau de l'intégration idéale du festival au territoire. Difficilement planifiable et résolument technique, la réduction des nuisances sonores est avant tout une question de tâtonnements et d'adaptations. En accord avec la mairie, une deuxième édition arrive donc avec des mesures visant à concilier le dynamisme culturel apporté par le festival avec la tranquillité des habitants: le volume sonore sera fortement réduit et l'arrêt des concerts se fera deux heures plus tôt.



Dans ces conditions, toutes les parties prenantes envisagent une seconde édition avec une diversité artistique encore élargie, un format plus familial et des tarifs encore plus accessibles aux locaux sont autant de raisons de se réjouir. A ce propos, que ce soit simplement pour y jeter un œil, ou pour venir profiter des dernières nuits d'été pour danser, des billets à tarifs préférentiels pour les habitants de Serrières et des communes alentour seront disponibles à l'entrée du festival (sur présentation d'un justificatif de domicile). Alors **du 1 au 3 septembre**, venez profiter du Point-Vert dans ses habits de festival à taille humaine, mettant à l'honneur les musiques actuelles, les arts, mais aussi et surtout une vision de la fête qualitative, respectueuse et bienveillante.



LA TROUPE EN AVENT

Les années se suivent et ne se ressemblent jamais au sein de la Troupe et 2023 ne dérogera pas à la tradition !

Du mouvement dans la Troupe avec l'arrivée de deux nouvelles recrues, **Sylvain Lagrut** et **Cécile Gagneux** que nous sommes heureux d'accueillir et d'intégrer dans notre prochaine pièce qui sera jouée les **05,06,12 et 13 avril 2024** avec **Pierre, Christine, Patricia, Arnold** et **Eric. Géraldine**, notre mémorable Agathe de Clignancourt ou Madame Rodriguez, faisant un petit break pour se consacrer à un projet personnel.

Mouvement aussi dans le bureau. **Eric** (dit "El Présidente) après 20 ans de très bons et loyaux services au sein de la Troupe, dont il est le créateur, a souhaité reprendre son souffle et passer le relais de la présidence pour se consacrer pleinement à son rôle de comédien. **Muriel Robergeau**, trésorière quitte aussi son poste et, hélas, n'aspire plus pour l'instant à remonter sur les planches.

Que tous deux soient remerciés d'avoir porté la Troupe toutes ces années contre vents et marées, en particulier son président !

Si les adhérents sont l'essence d'une association, les membres du bureau sont le moteur qui guide et rassemble l'équipe, et sont investis de missions qui nécessitent de l'investissement, de la disponibilité, du temps, des décisions (pas toujours faciles à prendre) et une dose de responsabilité. Cependant, tout ne doit pas reposer sur eux, une association est avant tout une équipe qui doit se serrer les coudes et s'entraider pour avancer et réussir, et c'est encore plus vrai au théâtre !

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 05 juin, le bureau a été renouvelé et se compose ainsi :

Présidente : **Corinne Sabonnadière**,
Vice-présidente : **Patricia Durig**,
Trésorier : **Pierre Bonnard**.

A peine élus et déjà des projets à vous annoncer :

- Le 1^{er} juillet, vous nous avez vu œuvrer derrière la buvette à l'occasion de la soirée cinéma en plein-air, c'était une première autant pour nous que pour la municipalité que nous remercions de nous avoir fait confiance et d'avoir offert ce moment convivial au grand public.
- Nous serons présents au forum intercommunal des associations du **08 septembre** prochain.
- Nous organiserons le **samedi 07 octobre** en soirée un cabaret d'improvisation qui sera animé par les V.I.P (Valeureux Improvisateurs de Pérouges). L'occasion de découvrir une autre facette du théâtre sans texte qui nécessite une grande imagination ! Le public ne sera pas en reste puisque c'est lui qui proposera les sujets qui seront joués **en "live" au pied levé** après un temps extrêmement court de concertation. Nul doute que le rire sera au rendez-vous et vous aussi !!!
- Sans oublier un temps de retrouvailles et de remerciements à venir avec nos bénévoles si précieux dans la réussite des représentations.

En attendant, chacun partira en vacances avec de la lecture pour commencer à apprendre le rôle qui lui a été dévolu...

Bonnes vacances à tout le monde !

Contact

Corinne Sabonnadière : 06 67 31 21 48
latroupeenavent@orange.fr



LES TRICOTINES

Quel beau moment le vendredi 3 février 2023 ! La présidente, **Micheline Weiss** ainsi que les membres de l'association des Tricotines de Serrières-de-Briord en présence de M. le Maire, ont remis un chèque de 2 500 euros au président du Comité de l'Ain de la ligue contre le cancer, le **Docteur Jean Bruhière**.

Cette somme correspond à l'intégralité des bénéfices réunis lors des ventes organisées dans l'année 2022 ainsi que pendant nos permanences. Nous vous remercions encore pour cette générosité. Nous vous rappelons que l'association a été créée en 2014 et que depuis cette date, il a été reversé chaque année une belle somme pour la recherche pour un montant total de 10 300 euros.



Contact

06 98 92 67 04
ravierag@orange.fr

Les Tricotines - Serrieres de Briord

Que 2023 soit aussi fructueux pour renouveler ce beau geste envers la ligue contre le cancer.

A noter dans vos agendas, notre prochaine vente est programmée le **samedi 25 novembre 2023**.

Permanences les mardis et vendredis après-midi de 14h00 à 17h00 où les ventes sont possibles

Les tricotines vous remercient !

SERRIÈRES-DE-BRIORD

L'association les Tricotines remet un chèque de 2 500 € au profit de la recherche contre le cancer



Jean Bruhière, président départemental de la Ligue contre le cancer, au centre, a reçu un chèque de 2 500 € de la part de l'association en présence de Daniel Béguet, maire, à gauche. Photo Progrès/Roger ROBIN

CLASSES EN 3



Cette année, nous allons fêter les Classes en 3 le **samedi 02 septembre**.

Vous êtes nés une année en 3, n'hésitez pas à venir faire la fête avec nous.

Comme le veut la coutume, nous défilerons dans le village avant de nous retrouver pour un apéritif offert par la municipalité sous les halles de la mairie suivi d'un repas à la salle des fêtes.

Inscription et renseignements :

01470.amicale.des.classes.en.3@gmail.com
Christine Chury : 06 71 31 29 04

CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

Vous n'êtes pas très à l'aise avec les outils numériques...

Un conseiller numérique est à votre service gratuitement à Serrières-de-Briord, en mairie.

Il vous accompagne dans l'apprentissage du numérique au quotidien. Il s'adapte à vos besoins et vous aide à appréhender l'utilisation des nouvelles technologies (envoyer et gérer les courriels, naviguer sur internet, faire des démarches en ligne, utiliser les équipements informatiques, etc.).

N'hésitez pas à venir le rencontrer lors de ses permanences, le jeudi des semaines paires de 9h00 à 12h00 en salle du conseil.

A noter : pas de permanence du 1^{er} au 15 août.

Pour une optimisation de l'apprentissage, apportez votre matériel.

Ce service est proposé par la municipalité en partenariat avec le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'e-communication de l'Ain).

Pour une séance adaptée et préparée, privilégiez une prise de rendez-vous.

Contact

Guillaume Derose : 06 22 89 76 00



BIBLIOTHEQUE

Couchée dans le foin
avec le soleil pour témoin.../... (Chantait Mireille...)

J'ai trouvé le foin et je me sens bien,
loin du bruit, des regards ...

J'ai choisi un polar
Je commence à le lire ; à le déguster
Je rêve, je frissonne, je me laisse emporter
Je suis loin, très loin
Couchée dans le foin ...

Pour trouver un polar, un roman,
une BD, un document ...

Venez à la bibli !

Le mercredi :

10h00 - 11h30 et 16h30 - 18h00

Le samedi : 10h00 - 11h30



Pendant l'été, du 14 juillet au 20 août

Uniquement le samedi de 10h00 à 11h30

Contact

04 74 37 48 82
bibli.serrieres@orange.fr

ÉLECTION MISS PAYS DE L'AIN

Le 3 juin dernier à Bourg-en-Bresse avait lieu l'élection de Miss Bresse 2023, lors de laquelle notre jeune serriéroise **Emmy Vولات** a remporté le titre de 1^{ère} dauphine.

Elle est ainsi candidate à l'élection de Miss Pays de l'Ain 2023 qui se déroulera le 8 juillet à Gex.

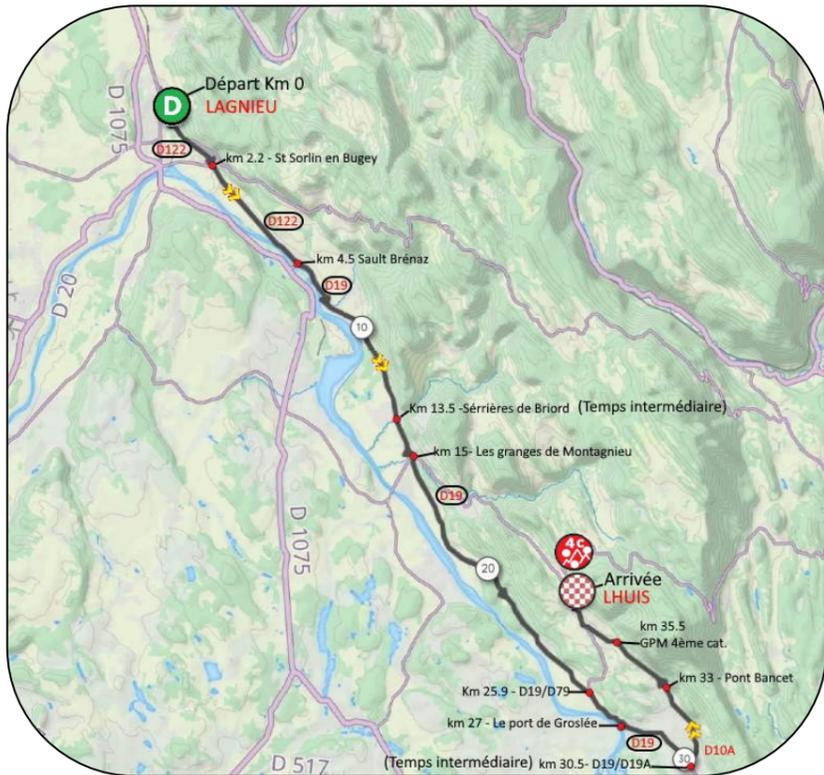
Vous pouvez la soutenir via les réseaux sociaux, sur Instagram, en suivant le compte officiel de Miss Pays de l'Ain et surtout lors des votes par SMS qui seront ouverts **du 7 au 8 juillet 2023**.

Emmy porte le numéro 14.



AIN BUGEY VALROMEY TOUR / FESTIVAL PIANO

Le **12 juillet 2023 après-midi** est une date à cocher dans votre agenda. En effet, la 35^{ème} édition de l'Ain Bugey Valromey Tour traversera notre commune. Il s'agira de la première étape reliant Lagnieu à Lhuis. Un contre-la-montre par équipes de 38.7 km.



Dans le même temps, nous aurons la chance également d'assister à un spectacle surprenant : la première étape du festival de piano itinérant au fil du Rhône.

Lors de cette après-midi, **Pascal Gallet**, pianiste international, déambulera dans la commune pour interpréter des musiques classiques, modernes ou de films.

Ce musicien a également associé des élèves de l'Echo du Nant à sa démarche pédagogique (répétitions) et nous devrions également avoir le plaisir d'écouter le **12 juillet** la partition de deux élèves et d'un professeur de l'école de musique.

Enfin, **Pascal Gallet** est intervenu en avant-première à l'école de Serrières-de-Briord le vendredi 26 mai 2023 en fin de matinée. Infatigable pédagogue, Pascal Gallet intervient fréquemment dans les établissements scolaires – en France et à l'étranger – afin de rendre la grande musique lisible aux enfants.



LE NAUTICLUB

Wing Foil, Mega Paddle, etc. Venez découvrir les nouveautés de votre base nautique !

Afin de répondre à la demande d'activités nautiques le dimanche et les jours fériés, nous avons mis en place un distributeur automatique de Stand Up Paddle à proximité du restaurant.

Disponible 7j/7 sur de grandes plages horaires à l'aide d'une application sur votre téléphone portable (<https://equip.app/>) et d'une carte bancaire. A partir de 12 euros.

Le club a également renforcé sa flotte avec l'achat d'un deuxième Mega Paddle pouvant embarquer 8 personnes ! Un double skiff en aviron vient s'ajouter à une nouvelle yolette et un catamaran de 18 pieds est en cours de montage.

Cet été, retrouvez tous nos stages sur notre site nauticlub.fr avec une nouveauté : stage de Wing Foil.

Portes ouvertes le **09 septembre 2023** avec démarrage et inscription à l'école de sport saison automne 2023.

Contact

04 74 36 79 75

lenauticlub01@gmail.com



FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS



Après une première édition réussie à Villebois l'année dernière, nous organiserons sur la commune au Stade Jean Christin le forum intercommunal des associations.

Il aura lieu le **vendredi 08 septembre 2023** de 18h00 à 20h00.

Stands, démonstrations, buvette vous attendent alors venez nombreux découvrir les associations du village mais aussi celles des communes voisines.

En cas de météo peu clémente, le forum se déroulera à la salle des fêtes.

Evènement gratuit ouvert à tous !

BUGEY RHONE TENNIS

Une belle année tennistique !

La saison a commencé avec deux nouveaux moniteurs, **Honorine** et **Romain** qui ont donné des cours de qualité tout au long de l'année.

Les jeunes ont pu participer aux championnats par équipe de 11 à 18 ans.

Une belle performance de notre équipe 13-14 ans garçons qui s'est inclinée en 1/2 finale.

De bons résultats pour les adultes également avec des participations en 1/2 finale en championnat sénior+, en coupe des dames et à la coupe Caren.



Contact

Facebook : Bugey-Rhône Tennis
francoise.jouan@outlook.fr



Notre tournoi annuel se déroulera **du 17 au 30 juillet 2023**.

Rejoignez-nous pour l'année 2023-2024 :

- Inscriptions pendant le tournoi tous les soirs
 - Vendredi 1^{er} septembre de 18h00 à 20h00
 - Samedi 2 septembre de 10h00 à 12h00
- au local de Serrières à côté des terrains extérieurs

Au forum intercommunal des associations le **08 septembre 2023** !

Petits et grands, il n'y a pas d'âge pour commencer à jouer au tennis !

LES AMIS DU LAC

Nouveau bureau pour Les Amis du Lac.

Président : **Kevin Fady** – 06 30 32 83 47 – kevin.anais21@outlook.fr

Trésorier : **Patrick Montagnon** – 06 38 13 76 59 – patrick.montagnon@orange.fr

Secrétaire : **Brigitte Zanella** – brigitte.zan@orange.fr

Les cartes de pêche à l'année ou journalières et le règlement sont en dépôt au magasin VIVAL ou auprès de **Noël Gros** (06 07 64 05 88). Retrouvez également les cartes journalières au TABAC PRESSE.



Après 40 ans de service, MERCI à **Noël Gros**, **Michel Menu** et **Christian Garcin** pour le travail et l'animation des Amis du Lac.

GYMNASTIQUE SERRIÉROISE

La saison 2022/2023 s'est achevée avec quelques cours en plein air.

Les cours reprendront le **lundi 11 septembre 2023** à la salle des fêtes.

Nous proposerons toujours deux cours :

- Le lundi matin gym douce de 9h00 à 10h00
- Le lundi soir gym tonique de 19h45 à 20h45

Lors de notre assemblée générale, nous fixerons la cotisation pour la saison prochaine et procéderons au renouvellement du bureau.

L'association sera présente au forum intercommunal des associations le 8 septembre au stade Jean Christin.

Bel été à tous.

Contact

04 74 36 74 68
06 30 63 89 00



L'AMICALE BOULES DE LA PERNAZ

Changement de bureau :

Présidente : **Marie-Rose Bertrand** - 06 74 69 18 92

Secrétaire : **Isabelle Veyret** - 06 12 78 38 34

Trésorier : **Bernard Martel** - 06 08 34 55 56

Les journées d'ouvertures pour la lyonnaise et la pétanque :

mardi et vendredi à partir de 14h00 boulodrome - zone des loisirs.

Merci à l'ancien bureau pour tout le travail effectué les années précédentes.

Du YOGA pour LUI et pour ELLE !



Notre association se développe.

Les adhésions et reconductions sont de bons indicateurs. Cependant, les 7 à 8 cours proposés chaque semaine donnent lieu à des séances en très petits groupes. Il y a donc de la place pour de nouveaux élèves !

Rappelons-le :

- La pratique du yoga ancestral ne nécessite aucune prédisposition physique et demande seulement un engagement personnel et une pratique la plus régulière possible.
- Le yoga enseigné à Serrières par Valérie depuis septembre 2022 est essentiellement basé sur l'apprentissage de la maîtrise de la respiration indispensable pour la réalisation des postures.
- Nous sommes souvent dérouterés en constatant que cette discipline (non assimilée à de la culture physique) a de multiples bienfaits sur : la qualité du sommeil, la concentration, l'apaisement, la tonicité musculaire ou encore la diminution de nombreux désagréments musculosquelettiques.

Les abonnés peuvent aussi suivre plusieurs cours par semaine s'ils le souhaitent.

L'inscription s'effectue en ligne et les horaires sont à la carte.

Une bonne nouvelle : le bâtiment qui hébergera notre studio de 60m² destiné uniquement à la pratique du yoga avance. Ce qui nous permet d'envisager une installation en septembre/octobre. Entre-temps, nous avons eu la chance que deux associations et un restaurateur du village nous prêtent des salles. Nous remercions donc chaleureusement le Nauticlub, Enfance&Loisirs et le restaurant du Point Vert pour leur aide et leur soutien durant tous ces mois.

Nous serons présents au forum intercommunal des associations le **08 septembre prochain**. Venez nous-y rencontrer et en attendant, faites un tour sur notre site internet yoga-valleebleue.fr

Vous pouvez aussi venir découvrir les cours le samedi matin de 10h00 à 11h15 en PLEIN AIR, dans le parc du Point-Vert.

Informations

www.yoga-valleebleue.fr
Facebook : YOGA Val&Bleu



Les cours de yoga/détente reprendront le **jeudi 7 septembre 2023**, à la salle des fêtes de Serrières-de-Briord de 10h00 à 11h30.

Ils sont dispensés par une enseignante diplômée de la Fédération de Viniyoga.

Ce yoga traditionnel a la particularité de s'adapter à la personne, quel que soit son âge ou ses éventuelles difficultés physiques.

L'élément principal est de se concentrer sur l'adaptation des postures, en fonction des besoins DE CHACUN.

D'autre part, une **grande importance est accordée à la respiration** et notamment à la coordination des mouvements avec celle-ci et pendant la pratique des techniques respiratoires (pranayama).

C'est un yoga qui apporte respect et prudence envers soi-même. Nous insistons aussi, pendant ces cours, sur la précision des mouvements, du souffle et le sentiment de vivre le moment présent.

Bénéfices pour le corps : en pratiquant les postures, vous allez **renforcer vos muscles**, y compris vos muscles profonds. Ce yoga va vous **rendre plus fort physiquement** et aussi **renforcer votre souplesse**. Vous allez **développer votre agilité** et **votre équilibre**.

Bénéfices pour le mental : améliore la concentration physique et mentale, apaise le mental et réduit, avec une pratique régulière, le degré de stress émotionnel.

Le yoga, pour qui ?

Les cours sont ouverts à toute **personne débutante ou confirmée**. Le yoga n'exige de vous aucune performance, aucun prérequis, il réclame uniquement votre désir de le pratiquer et de lâcher-prise.

Le yoga, pour quoi ?

- pour reprendre une activité physique en douceur,
- pour agir sur certaines douleurs physiques,
- pour accéder à un état intérieur plus calme.

Premier cours d'essai gratuit. Places limitées.

Contact

Brigitte Clément : 06 40 25 54 76

ASSOCIATION NUTCRACKER & SES COMPRESSIONS VASCULAIRES « LES OUBLIÉES »

Association
Nutcracker & ses compressions vasculaires



"Les oublié(es)"

L'Association Nutcracker & ses compressions vasculaires "Les oubliées" se bat pour faire reconnaître le syndrome de Nutcracker (compression de la veine rénale gauche entre l'aorte et l'artère mésentérique) et autres compressions wilkie (compression du 3^{ème} duodénum), cockett (compression de la veine iliaque gauche par l'artère iliaque droite), le ligament arqué (compression du tronc coélaque).

Ces syndromes provoquent des douleurs violentes et tortueuses. Ils ont une très mauvaise connaissance du monde médical, aucune recherche, errance médicale, souffrances extrêmes etc.

Voilà pourquoi notre association se bat pour qu'enfin nous puissions avoir une meilleure prise en charge médicale, moins d'errance de diagnostic, un centre de recherche, une reconnaissance Affectation Longue Durée (ALD), etc.

Contact

Emilie Vial : 06 37 25 59 36
asso.nutcrackeretsescv@outlook.fr

BULLETIN ANNUEL 2023

AVIS AUX ASSOCIATIONS !

Pour une bonne organisation, merci de transmettre vos articles (Word **uniquement**) et photos en fichiers séparés et renommés (format jpeg).

IMPÉRATIVEMENT avant le 30 septembre 2023

à l'adresse contact@mairie-serrieresdebriord.fr ou sur une clé USB à l'accueil de la mairie.

Merci de nous faire parvenir également la liste de vos manifestations pour l'année 2024 ainsi que les Nom - Prénom et coordonnées (téléphone et mail) d'un référent de votre association.



PRÉVENTION CANICULE

Savoir se protéger de la chaleur et aider les personnes fragiles qui vous entourent !

Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin que l'on puisse leur venir en aide en cas de fortes chaleurs.

Quelques recommandations en cas de fortes chaleurs valables pour tous :

- ◆ éviter de sortir aux heures les plus chaudes
- ◆ fermer les volets et rideaux des façades exposées au soleil
- ◆ ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit
- ◆ porter des vêtements légers et simples
- ◆ boire régulièrement de l'eau
- ◆ mouiller son corps et se ventiler
- ◆ manger en quantité suffisante
- ◆ éviter les efforts physiques

Et pensez à prendre également des nouvelles de votre entourage notamment des personnes vulnérables !

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



A l'approche des vacances estivales mais aussi le reste de l'année, en cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentative d'effractions, effractions, cambriolages).

Vous devez remplir le formulaire disponible en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>), l'imprimer, puis vous rendre, muni du formulaire, à la Brigade Territoriale de Contact (gendarmerie) de Lhuis au moins 2 jours avant votre départ.

Retrouvez quelques informations essentielles sur le site internet de la Gendarmerie Nationale du Ministère de l'Intérieur.

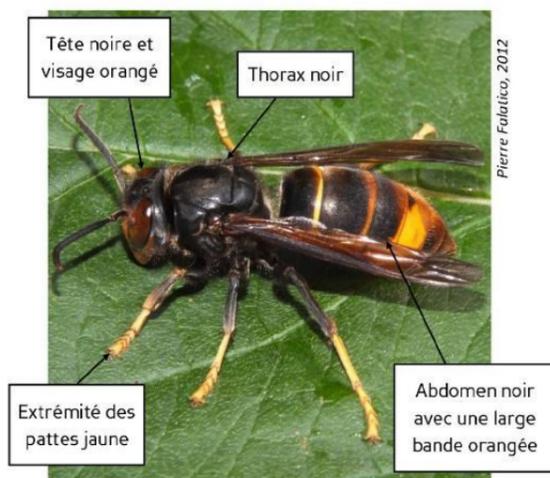
Soyez vigilants, ne laissez rien paraître de votre absence : faites relever votre courrier régulièrement, ne communiquez pas vos dates sur les réseaux sociaux, fermez correctement portes et fenêtres, etc.

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante.

Il a un impact sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme sauf quand la colonie est dérangée, il devient alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.



Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

NID PRIMAIRE

Endroit abrité (ruche vide, trou de mur, bord de toit...)

Début printemps

Orifice basal

Petite taille (taille d'un melon au maximum)

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE

Début d'été

Cime des arbres, à proximité du nid primaire

Orifice de sortie petit et latéral

Sphérique à piriforme

Grande taille (jusqu'à 80cm de diamètre et 1m de haut)

Lorsque vous repérez la présence répétée de frelons asiatiques et que vous avez pu identifier le nid, procédez au signalement via la plateforme dédiée.

Informations et signalement :

www.frelonsasiatiques.fr

LE MOUSTIQUE TIGRE



Particulièrement nuisant et piquant pendant la journée avec un pic d'agressivité à l'aube et au crépuscule, le moustique tigre empêche les habitants de vivre à l'extérieur.

Il est essentiellement lié à l'habitat humain.

Soucoupes, chéneaux, récupérateurs d'eau, avaloirs... sont autant de lieux de ponte très appréciés. Ces moustiques se déplacent peu, un moustique tigre qui pique dans le jardin est né à moins de 150 mètres de là.

Pour une élimination durable de ce moustique, il est primordial de les priver d'eau. Ainsi la lutte contre la prolifération du moustique tigre passe par une mobilisation sociale importante de chaque habitant qui, par des gestes simples, peut réduire efficacement sa présence.

COUVREZ, VIDEZ, RANGEZ tels sont les mots d'ordre pour enrayer sa progression ce qui nécessite une forte attention de tous les habitants qui subissent cette nuisance.

- ⇒ **couvrir** de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti-insectes fin, les réserves d'eau de pluie



- ⇒ **vider** une fois par semaine tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols...
- ⇒ **ranger** à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets
- ⇒ **curer** pour faciliter l'écoulement des eaux les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille...
- ⇒ **jeter** les objets inutiles, boîtes de conserves, pneus usagés
- ⇒ **se protéger** : moustiquaire, habits longs, privilégier les endroits aérés...

Il est essentiel que chacun agisse chez lui dans la durée et prive d'eau les moustiques pour empêcher leur développement. Ces gestes simples réduisent efficacement leur prolifération et protègent l'entourage. L'action de tous fera la différence face à ce moustique !

L'**EID Rhône-Alpes** est là pour aider chaque habitant dans cette démarche. Ses agents peuvent venir à domicile, gratuitement pour vous aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer, et vous apportent leurs conseils en indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération de ce moustique. **Toute demande peut être adressée via le site internet : <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>.**



Un système d'alerte automatisé permettant d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse : de risques naturels, technologiques, etc. vous est proposé par la commune. Celui-ci a été jusque-là utilisé principalement pour des alertes météorologiques suite à des directives préfectorales. **A noter : il est inutile de rappeler la mairie à réception de l'appel téléphonique.**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie.

Vous pouvez vous inscrire au dispositif de téléalerte à tout moment :

- En remplissant le formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie
- En remplissant le formulaire en ligne sur le site de la commune www.mairieserrieresdebriord.fr.

Les informations recueillies lors de votre inscription sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune de Serrières-de-Briord. Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

CIVISME

! Désagrèments canins : Divagations, d'aboiements incessants, déjections canines sont des problématiques qui nous sont souvent remontées.

Pour rappel, en tant que propriétaire d'un animal, vous êtes tenus par la loi de respecter certaines règles. Que l'animal soit sous votre garde, qu'il se soit égaré ou échappé, vous êtes responsable du ou des dommages causés par celui-ci. Sachez qu'en cas de manquement de votre part, votre responsabilité peut être engagée devant les tribunaux. Ainsi, vous pouvez être redevable d'une amende allant jusqu'à 450€ et dans certaines situations, le tribunal peut même prononcer une peine de confiscation et de placement en chenil, voire faire euthanasier l'animal.



Pour le bien-être de tous, soyez responsable de votre animal en adoptant des règles simples de savoir vivre.

Aussi, ramasser les excréments sur les trottoirs et sur les pelouses participe à la qualité de la commune et de la vie en société.



! Entretien des trottoirs : l'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, que l'on soit locataire ou propriétaire. Alors :

- * l'été, on **désherbe** ;
- * à l'automne, on **ramasse les feuilles** ;
- * l'hiver on **déneige**

DÉCHARGE DE BUFFIÈRES

La décharge de Buffières peut accueillir vos déchets verts :

Le mercredi et le vendredi de 12h00 à 15h45 toute l'année

Ouverture exceptionnelle le samedi matin de 8h00 à 13h00 du 23 septembre au 28 octobre 2023 inclus.

Quelques règles à respecter :

- Ce lieu est réservé aux habitants Serriérois STRICTEMENT !
- Seul le dépôt de DÉCHETS VERTS est autorisé !
- Pas de gravats ni de terre
- Respecter les ZONES BALISÉES !

Des contrôles inopinés seront réalisés.

Aucun accès ne sera autorisé en dehors de ces périodes.

Il est rappelé que le brûlage des déchets verts est INTERDIT toute l'année !

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.

Toute personne (particuliers, professionnels, etc.) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

DÉCHÈTERIE - HORAIRES D'ÉTÉ

Du 03 juillet au 03 septembre inclus, vos déchèteries passent aux horaires d'été.

NOUVEAUX HORAIRES A partir du **03 juillet 2023**
IMPORTANT Lhuis

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7h00 12h00	FERMÉ	7h00 12h00	FERMÉ	7h00 15h00	8h30 12h00 13h30 18h00	FERMÉ

NOUVEAUX HORAIRES A partir du **03 juillet 2023**
IMPORTANT Villebois

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7h00 12h00	FERMÉ	7h00 12h00		7h00 15h00	8h30 12h00 13h30 18h00	FERMÉ

L'accès se faisant par flashage de plaque d'immatriculation, l'inscription est **OBLIGATOIRE**.

Formulaire papier à retirer en mairie ou inscription directement sur le site de la CCPA : www.cc-plainedelain.fr - déchets

Pour toute information, réclamation, relative à la gestion des déchets, à la collecte OM ou tri sélectif :

dechets@cc-plainedelain.fr ou 04 74 61 96 40

Pour les bacs : ri1@sulo.com ou 0 800 35 30 25

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUIL.	Sam. 1	Municipalité / Troupe en Avent	Ciné plein air / Stade Jean Christin
	Dim. 2	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
		En Grangeons la Musique	Trio Lélé (musique sans frontière) / Belley
	Mer. 12	L'Echo du Nant - Pascal Gallet	TransRhône - piano itinérant
		Ain Bugey Valromey Tour	Course cycliste / Traversée de la commune
	Ven. 14	FCSV	Vente de tartes / Cœur de village
	du Lun. 17 au Dim. 30	Bugey Rhône Tennis	Tournoi annuel
AOÛT	Sam. 22	Municipalité - Fêtons Village	Feu d'artifice - bal - fête foraine / Point-Vert
	Ven. 28	En Grangeons la Musique	Petite Lucette (guinguette festive) / Marchamp
SEPT.	Sam. 5	FCSV	Concours de pétanque / boulodrome zone des loisirs
	Dim. 6	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
OCT.	du Ven.1 au Dim.3	La Foresterie	Optimistic Festival / Point-Vert
	Sam. 2	Classes en 3	Défilé et repas des conscrits / Salle des fêtes
	Dim. 3	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Ven. 8	Municipalité	Forum des associations / Stade Jean Christin
	Sam. 9	En Grangeons la Musique	BrangaZic Festival / Branges
Nauticlub		Portes ouvertes / Base de loisirs du Point-Vert	
NOV.	Dim. 1	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Sam. 7	Troupe en Avent	Cabaret d'improvisation / Salle des fêtes
		En Grangeons la Musique	Salon de Musique Appassionata / Corbelin
	Ven. 20	Donneurs de sang	Collecte / Montalieu Vercieu
	Sam. 21 - Dim. 22	Photoclub Serriérois	Exposition annuelle / Salle des fêtes
	Mer. 25	En Grangeons la Musique	La Boite à bretelles (jeune public) / Villebois
Sam. 28	FCSV	Vente de tartes / Cœur de village	
DÉC.	Dim. 5	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens / Point Vert
	Sam. 11	Municipalité	Cérémonie commémorative / Repas des Aînés
	Ven. 17	Club Seniors	Concours de coinche / Salle des fêtes
	Sam. 18	En Grangeons la Musique	Là où vont nos pères (BD concert) / St-Sorlin-en-Bugey
	Sam. 25	Les Tricotines	Vente de tricots fait main / Local tricotines
DÉC.	Sam. 2	Téléthon	Salle des fêtes
	Dim. 3	En Grangeons la Musique	Juste symphonique (concert) / Brégnier-Cordon
	Jeu. 21	Donneurs de sang	Collecte / Montalieu Vercieu

<p>Mairie Lun.-Jeu. : 8h30-11h30 Ma.-Ven. : 13h30-18h00 Me. FERMÉE toute la journée Sam. (sem. impaires) : 8h30-11h30 ☎ : 04 74 36 70 04 @ : contact@mairie-serrieresdebriord.fr</p>	<p>Les Restos du Cœur Centre « Bugey itinérant » Permanence à Serrières : Parking de la salle des fêtes : Lundi après-midi : 15h45-16h30 ☎ : 06 67 71 37 64 @ : ad01.bugeyitinérant@restosducoeur.org</p>	<p>Nuisances sonores : RAPPEL L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, et autres outillages sonores est réglementée par l'arrêté préfectoral du 10 avril 1990 : Jours ouvrables : 8h00-12h00/14h00-19h30 Sam : 9h00-12h00/15h00-19h00 Dimanches et jours fériés : 10h-12h</p>	<p>Collecte des déchets ménagers Vendredi matin (semaines impaires) ! Pas de sac à côté des poubelles ! Collecte des sacs jaunes Jeudi matin (semaines impaires) ! Emballages en vrac, pas de sac !</p>
<p>La Poste Du Lun. au Sam. : 9h00-11h30 Dépôt limite du courrier : Du Lun. Au Sam. : 11h30</p>	<p>La Croix-Rouge Délégation locale BELLEY ☎ : 04 79 81 46 16 @ : crf.belley@orange.fr Unité locale PLAINE DE L'AIN ☎ : 06 60 27 99 26 @ : ul.plainedelain@croix-rouge.fr</p>	<p>Déchets verts Les feux de déchets verts, sont interdits TOUTE L'ANNÉE La commune autorise le dépôt des déchets verts (gravats interdits) sur le site de l'ancienne décharge : Me.-Ven. : 12h00-15h45 Sam. : 8h00-13h00 du 23/09 au 28/10 UNIQUEMENT</p>	<p>Déchèteries : Lhuis Lun.-Me : 13h30-18h00 Ven.-Sam. : 8h30-12h00 13h30-18h00 Villebois Lun.-Me.-Jeu. : 13h30-18h00 Ven.-Sam. : 8h30-12h00 13h30-18h00 FERMÉES tous les jours fériés. Pensez à vous inscrire ! www.cc-plainedelain.fr</p>